



UNSA-Education
CDEN du 14 juin 2013
Déclaration préliminaire

Madame la Préfète, Madame la Directrice académique, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames, Messieurs,

Nous voici donc réunis aujourd'hui pour une nouvelle étape de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans notre département.

L'UNSA Education rappelle que ce sujet aurait mérité de concerner l'ensemble du système éducatif sans se cantonner uniquement à l'école primaire. A ce titre nous rappelons que nous revendiquons à terme un horaire d'enseignement incluant toute forme d'aide individualisée de 24 heures en primaire, 27 heures en collège et 30 heures options comprises en lycée.

Comme nous l'avons déjà dit lors du CDEN de décembre dernier, cette réforme des rythmes scolaire était nécessaire. Mais nous regrettons que la réforme n'ait pas atteint ses objectifs initiaux, à savoir une réelle baisse de l'amplitude horaire quotidienne et une meilleure répartition du temps scolaire sur l'année. Nous regrettons également que le ministre n'ait pas souhaité étudier dans un même temps la réforme des rythmes des élèves et l'impact sur les conditions de travail des enseignants. Cela aurait évité beaucoup d'inquiétudes parfois inutiles chez les personnels concernés.

En septembre prochain, seulement 18 collectivités sur les 108 concernées dans la Meuse vont passer à la nouvelle semaine scolaire. Plus de 80% des écoles vont donc devoir se préparer pour 2014 dans un contexte qui pourrait être perturbé par la préparation des élections municipales. C'est pourquoi l'UNSA Education souhaite qu'une recommandation forte soit donnée aux collectivités pour qu'elles planifient la rentrée 2014 avant la fin de l'année civile 2013.

L'UNSA Education rappelle également son attachement au caractère éducatif du temps périscolaire qui incombe désormais aux communes. Partout où cela est possible, les Projets Educatifs Territoriaux (PEDT) et leur articulation avec le temps scolaire doivent se mettre en place en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative de façon à concilier au mieux les attentes et les contraintes des différentes parties concernées. Cette condition permettra la sérénité et favorisera la réussite de la réforme dans l'intérêt de nos élèves, de nos enfants. Enseignants, parents, élus, c'est en essayant de faire converger nos points de vue et en

respectant nos compétences respectives que nous arriverons à avancer dans le bon sens. Toute attitude contraire serait contre productive comme le démontre la façon dont a été géré le dossier à Verdun.

En effet, l'UNSA Education ne peut que dénoncer la façon dont la municipalité a mené la préparation de la rentrée jusqu'à présent. On pouvait attendre mieux, et même beaucoup mieux, de la part de la plus grande ville du département. Nous sommes le 14 juin et force est de constater le flou qui règne toujours. Quels seront les horaires des écoles ? Quel est le Projet Educatif Territorial ? Comment seront organisés les temps périscolaires ? Où se dérouleront-ils ? Qui concerneront-ils ? Seront-ils gratuits ? Toutes ces questions, et beaucoup d'autres, empêchent les écoles de s'organiser, de se projeter. Le seul résultat palpable pour le moment est la fuite des élèves vers l'école privée où les communes voisines. Alors que le rôle d'une municipalité devrait être de se battre pour ses écoles, on se demande parfois si à Verdun on ne bat pas contre celles-ci... Tout cela n'a que trop duré, maintenant, Madame la Directrice Académique, il est de votre compétence d'arrêter une position. Une rentrée scolaire ne se prépare pas au dernier moment. Le processus arrive à son terme. Vous avez fait ce que vous pouviez faire dans le respect de vos compétences. N'ayez pas de regret, pour dialoguer il faut être deux et pour les rythmes à Verdun vous avez dû vous sentir bien seule par moment.

Merci pour votre attention.